



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES**

IDENTIFICATION

M PARENT MATHIAS

BEAUNE
FRANCE

N° d'adhérent : 20170320079898

Pour le compte de :

SCI C.L.E.M

1 PLACE DE L EUROPE
21630 POMMARD

N° SIREN : 824 574 479

Période déclarée : 01/01/2020 au 31/12/2020

Date limite de dépôt : 17/05/2021

ÉLÉMENTS DÉCLARÉS

Formulaire N° 2572 (Applicable à compter du 31/12/2020)

Impôt sur les sociétés et contributions assimilées
Relevé de solde

I - IS BRUT

I-A - IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS DÛ AU TITRE DE L'EXERCICE

	Base		Taux	Montant à payer
137 Impôt sur les sociétés (taux normal à 28%)	28 085	138	28%	7 864
103 Impôt sur les sociétés (taux réduit)	38 120	104	15%	5 718
15 Total IS brut (lignes 140 + 138 + 104 + 105 + 106)				13 582

II - CRÉANCES

II-A - CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES

108	IS dû après imputation des créances non reportables et non restituables, dans la limite de l'impôt dû	13 582
-----	---	--------

II-B - CRÉANCES REPORTABLES AU TITRE DE L'EXERCICE POUR LEUR MONTANT TOTAL ET SOLDE DES CRÉANCES REPORTABLES DES EXERCICES ANTÉRIEURS

116	IS dû après imputation des créances reportables et restituables dans la limite de l'impôt dû (ligne 108 - ligne 115)	13 582
-----	--	--------

II-C - CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE

119	IS dû après imputation des créances non reportables et restituables dans la limite de l'impôt dû (lignes 116 - 118)	13 582
-----	---	--------

II-D - ACOMPTES DE L'EXERCICE

69	Versements effectués (acomptes et/ou soldes) moins remboursements déjà obtenus	7 054
----	--	-------

RÉCAPITULATIF DES ÉLÉMENTS DÉCLARÉS D'IS ET DES CONTRIBUTIONS ASSIMILÉES

	Montants restant à payer		Excédents constatés
01 Impôt sur les sociétés	6 528	06	
05 Total des montants restant à payer et des excédents constatés	6 528	10	
11 Montant total à payer (Total des montants restant à payer - total des excédents constatés)	6 528		
134 Montant à payer après imputation d'une autre taxe (lignes 11 - 133)			6 528